

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : <i>27/07/2020</i>	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le : <i>27/07/2020</i>	N° d'enregistrement : <i>2020-000409</i>
--	--	---

1. Intitulé du projet

Création d'une centrale hydroélectrique de Station de Pompage Turbinage (STEP) sur la commune de St Pierre

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Meridiam EI**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **Julien TOUATI**

RCS / SIRET

8	3	9	8	7	4	5	8	3						
---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--

Forme juridique **Société par Actions Simplifiée**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
14	- Travaux ouvrages et aménagement dans les espaces remarquables du littoral
21	- Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux
22	- Installation d'aqueducs sur de longues distances supérieur ou égale à 2 000 m ²
27	- Forages en profondeur
<i>29 et 30</i>	- Ouvrage de production d'énergie hydroélectrique
Les détails sont donnés en annexe.	- <i>Ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le porteur de projet souhaite mettre en place une centrale hydroélectrique de Station de Pompage Turbinage (STEP).

L'aménagement du projet est notamment constitué de la mise en place de :

- Deux bassins (1 amont et 1 aval) : de 34 000 m³ de volume utile chacun, emprise au sol du bassin et des talus : 28 000 m² (aval), 24 000 m² (amont)
- De 2 conduites forcées enterrées entre les deux bassins de 2.1 km chacune, et de diamètre respectif 0.8 m ou 1.2 m ;
- D'une zone technique (usine de production) de 500 m², 1 turbine Pelton de 7.15 MW, de 3 pompes pour un total de 4.2 MW ;
- De panneaux solaires flottants sur les 2 bassins, de 1.3 MWc.

Le raccordement se fera au poste source de St Pierre assuré par EDF, mais payé par le porteur du projet.

Les voies d'accès existent déjà pour la plupart.

Les détails du projet sont donnés en annexe.

4.2 Objectifs du projet

Le développement de la STEP de St Pierre permettra de répondre aux grands axes stratégiques de la Martinique : renforcer la transition énergétique, aider à l'intégration d'énergies renouvelables intermittentes, contribuer à renforcer son indépendance énergétique en limitant les importations d'énergies fossiles grâce au stockage hydraulique de masse.

Les services rendus par la STEP sont les suivants :

- Injection d'énergie pendant pic de demande d'électricité
- Soutirage d'énergie hors pic de demande d'électricité
- Apport d'inertie au réseau à tout instant
- Réserve tournante à tout instant
- Réserve primaire disponible à tout instant sur demande
- Régulation de puissance active et réactive à tout instant.

Sur un plan plus général, il est important de noter que le stockage massif (ou de capacité et d'arbitrage) d'énergie à base de STEP.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le remplissage initial se fera par captage dans l'aquifère à partir du forage estimé à 70 m.

Des investigations et essais de pompage seront réalisés pour une meilleure connaissance de la masse d'eau souterraine.

Toutes les surfaces impactées par les travaux seront décapées de leur terre végétale, laquelle sera remise en place après travaux

Les travaux sont divisés en plusieurs phases. La phase 1 prévoit la construction du bassin inférieur, du silo de pompage et du forage d'exploitation, afin de pouvoir remplir le bassin pendant le reste du chantier.

La phase 2 prévoit la réalisation du bassin supérieur, de l'usine et de la conduite forcée qui sera réalisée à l'avancement par tronçon assurant un maximum de fluidité pour le transit des engins sur la piste d'exploitation sous laquelle la conduite est enterrée.

La phase 3 prévoit le montage des équipements de l'usine et du silo de pompage. La construction en atelier de ces équipements ayant été réalisée pendant les phases 1 et 2.

La phase 4 prévoit les essais et la mise en service de l'installation.

Les détails de chacune des phases sont donnés dans l'annexe.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le rendement global net de la STEP est de 60 % environ. Le rendement global brut est de 69 % environ.

La puissance électrique nette injectée en turbinage est de 7150 kW environ, disponible pendant 4 heures maximum.

La puissance électrique nette soutirée en pompage est de 4200 kW environ, disponible pendant 11 heures maximum.

L'installation est prévue pour fonctionner avec un taux de défaillance annuel de 18,25 jours par an pour maintenance soit une disponibilité annuelle de 95%, soit 8 322 heures par an de disponibilité.

Un cycle correspond à une phase de turbinage puis une phase de pompage.

Sur une année il est prévu 346 cycles de fonctionnement maximum.

Le fonctionnement prévu est en circuit fermé. Une compensation de l'évaporation et des fuites est nécessaire par pompage dans la nappe. Le volume annuel de réajustement est d'environ 41 400 m³. Le premier remplissage sera lui aussi assuré par un prélèvement dans l'aquifère sur une durée de 3,6 mois en phase travaux en doublant la capacité de pompage.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'autorisation loi sur l'eau : pour les rubriques suivantes :

1.1.1.0 : Réalisation d'un forage d'exploration puis d'exploitation : Déclaration

1.1.2.0 : Prélèvement annuel de réajustement dans la nappe souterraine de 41 400 m³/an : Déclaration

2.1.5.0 : Bassin intercepté d'une superficie supérieure inférieure à 20ha (0,8+0,7=1.5ha) : Déclaration (voir annexe)

3.2.3.0 : Création d'un plan d'eau dont la surface en eau cumulée est inférieure à 3 ha (7500+9000m²=1.65ha) : Déclaration

3.2.5.0 : Bassin haut barrage classé C, bassin bas non classé : Autorisation

Le projet n'est pas concerné par une étude de danger (conduite forcée et barrage classe C : non concernés).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Deux bassins (1 amont et 1 aval) ;	volume utile : 34 000 m ³ chacun emprise avec talus : 27 000 m ³ et 31 000 m ³
- Deux conduites forcées entre les deux bassins ;	linéaire : 2,1 km et diamètre de 0.8 et 1,2 m
- Une zone technique (usine de production).	superficie : 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Saint-Pierre
Parcelles : H0311 et H0020.

Coordonnées géographiques¹

Long. 6 1 ° 1 0 ' 3 3 " O Lat. 1 4 ° 4 5 ' 3 5 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 6 1 ° 1 0 ' 3 3 " O Lat. 1 4 ° 4 5 ' 3 5 " N

Point d'arrivée :

Long. 6 1 ° 1 0 ' 4 " O Lat. 1 4 ° 4 6 ' 3 6 " N

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après l'article 4 le Loi n°85-30 du 9.01.1985 : "dans les départements d'outre-mer, les zones de montagne comprennent les communes et parties de communes situées à une altitude supérieure [...] à 350 mètres dans les départements de la Guadeloupe et de la Martinique." Le projet, dans sa partie amont, atteint les 400 mètres d'altitude.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de St Pierre
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le parc naturel régional de la Martinique. Voir annexe
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de la zone tampon du site en projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO "Forêts et Volcans du Nord de la Martinique". Le projet se situe sur le périmètre de protection du monument historique "Habitation Pérrinelle" qui est un site archéologique. (voir annexe pour carte et détails)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'inventaire de zones humides de 2012 relève un bassin aquacole de 0,08 ha à proximité de la conduite forcée, entre les 2 bassins. En aval du projet, on retrouve des zones humides de type étang, mare eau douce.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Pierre possède un PPRn qui a été approuvé par arrêté préfectoral du 03/12/2013. L'ensemble des aménagements prévus se situent en zonage jaune. Le projet est compatible avec le PPRn.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe carte
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement prévu est essentiellement en circuit fermé. Une compensation de l'évaporation sera nécessaire par pompage dans la nappe. Le volume annuel de réajustement prévu est de 41 400 m ³ . Le premier remplissage sera également assuré par un prélèvement dans l'aquifère, soit un remplissage de 40 000 m ³ en 3.6 mois (débit de 18.85 m ³ /h).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prélèvements sont prévus dans la masse d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les 2 bassins seront réalisés en déblais/remblais. C'est à dire que les 40 000 m ³ de déblai du bassin supérieur seront utilisés pour le remblai de ce même bassin. Pour le bassin inférieur, le principe sera le même, avec un volume de 35 000 m ³ .
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un diagnostic écologique du site a été fait et a révélé des enjeux relatifs aux chiroptères et à l'avifaune. Des mesures d'évitement et de réduction ont alors été proposées afin que le projet n'impact pas le milieu naturel (voir le rapport complet en annexe : Etude d'impact environnementale pour un projet de STEP à St-Pierre - volet faune flore milieux naturels, 8 avril 2020, Biotope).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la consommation d'espaces agricoles, classés en zone A1 dans le PLU de Saint-Pierre (bananeraies et cultures maraichères). Cependant, le loyer alloué au propriétaire pour la création de la STEP, lui permettra d'irriguer ses parcelles agricoles et donc d'augmenter son rendement (voir courrier en annexe).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Aléa sismique fort sur toute la Martinique - Aléa inondation nul sur la majeure partie de l'emprise du projet, et aléa fort au niveau de ravines (non concernées par le projet) - Aléa mouvement de terrain moyen
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement durant la phase travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet aura 3 sources de bruit : - lié à l'usine, alternateur, turbine, - lié au canal de fuite de la turbine, - lié au silo de pompage dans la retenue (les pompes sont installées dans une tour rectangulaire implantée dans le bassin bas). Des systèmes sont prévus pour étouffer les bruits. Des mesures de bruits ont été réalisées sur le secteur du projet (voir annexes).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'usine et le silo sont susceptibles de générer des vibrations par les machines tournantes. De plus, des vibrations ponctuelles et très courtes (qqes secondes à qqes minutes) peuvent être créées en cas d'arrêt brusque de machine généré par des phénomènes transitoires hydrauliques. L'importance de ces vibrations est faible : les turbines et pompes sont de taille modeste. Ces machines sont fréquemment installées à proximité d'habitation. Enfin les matériaux du sol en place étant meubles (cendres volcaniques), les vibrations générées ne se propageront pas.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'est pas prévu d'éclairage permanent ni à l'extérieur de l'usine, ni dans l'usine, ni aux niveau des bassins.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En prenant un scénario maximisant, les quantités suivantes de déchets seraient produites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Huile ISO VG46 (100-200 l/an) + Huile ISO VG 68 (400-800 l/5 ans) + Huile diélectrique (100 l/an). Toutes les huiles utilisées sont 100% biodégradables. • Graisse : 25 l/an • Encre : 6 toners/an • Papier: 1 000 feuilles/an

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir annexe
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre principalement la consommation d'espaces agricoles, classés en zone A1 dans le PLU de Saint-Pierre. cependant, ce projet pourrait permettre de développer l'activité agricole de l'exploitation en place via l'installation d'un système d'irrigation (voir courrier en annexe).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures prévus pour les nuisances sonores éventuelles : voir annexe, chapitre 6.1

Mesures prévues relatives au volet faune flore habitats : voir en annexe le rapport de Biotope

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Document "Compléments joints au formulaire cerfa" : contient les annexes obligatoires, des compléments d'information sur les parti 3, 5 et 6.1 de ce présent formulaire.

Annexe A : Résultats des analyses de prélèvement de sol comparés aux seuils de références (complète les données sur le sol)

Annexe B : Rapport Eurofins sur les analyses de prélèvement de sol (complète les données sur le sol)

Annexe C : Tableau d'analyses des sols

Annexe D : Etude d'impact environnementale pour un projet de STEP à St-Pierre - volet faune flore milieux naturels, 6 décembre 2019, Biotope => complète la partie 6.1/Milieu naturel

Annexe E : Fiches de terrain des mesures de bruit

Annexe F : Courrier de GFA Plaisance

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Paris

le, 10 juillet 2020

Signature





Figure 2: Plan de situation 1/25 000 (Source : Antea Group, et IGN)

Annexe 3 : Photographies

Deux photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.

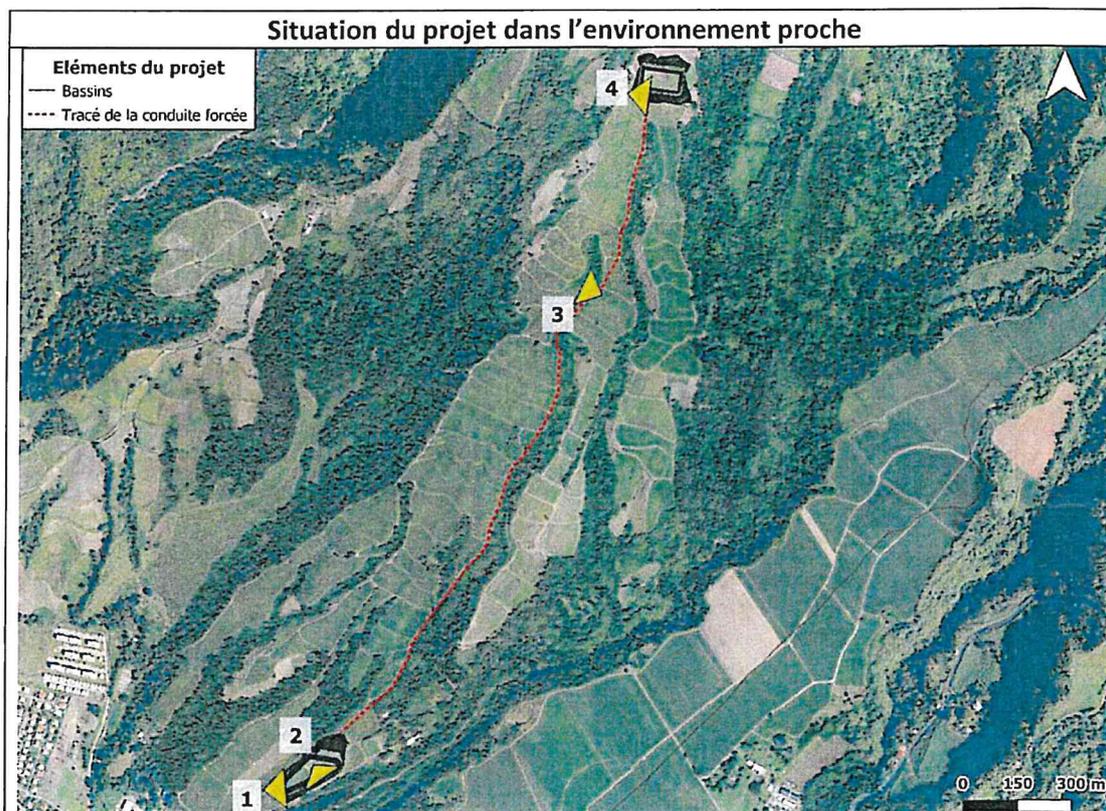




Photo 1 : Vue sur la partie aval du site du projet au niveau du futur bassin bas. Vue sur les bananeraies.



Photo 2 : Vue sur la partie aval du projet, au niveau du futur bassin bas



Photo 3 : Vue sur les cultures, entre bassin bas et bassin haut, futur emplacement de l'emprise potentielle de la conduite forcée

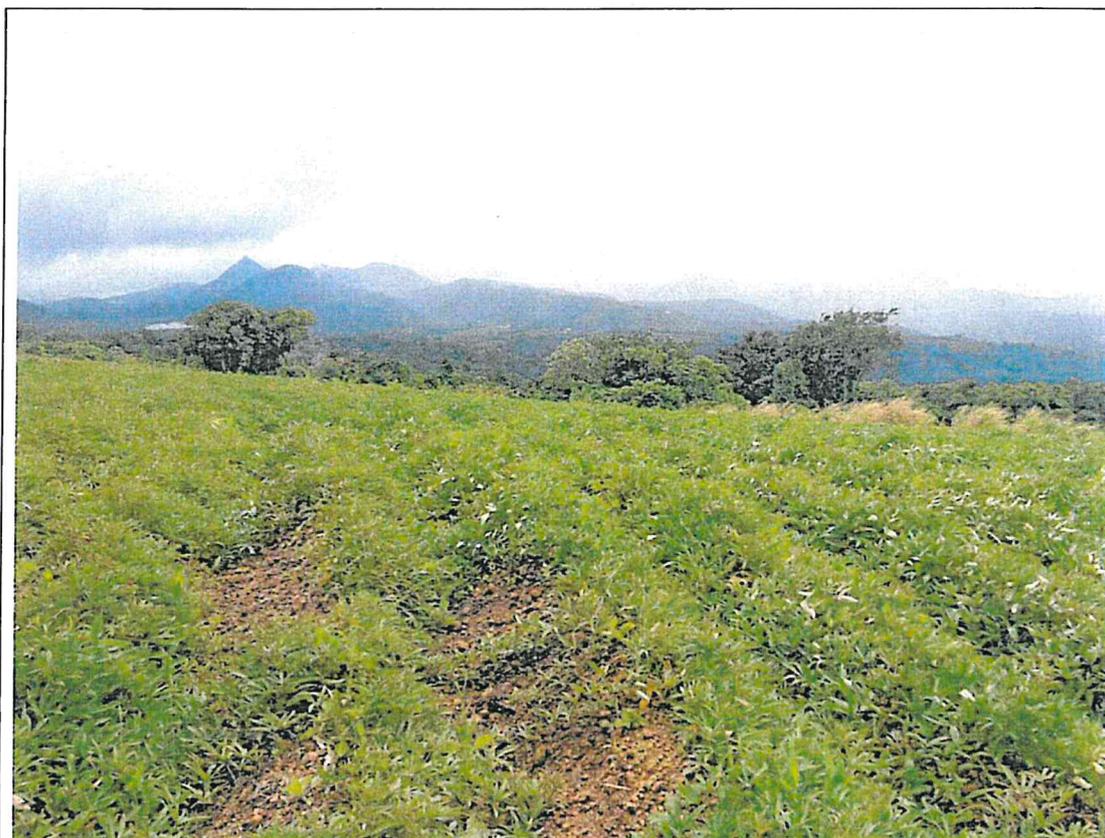


Photo 4 : Vue partie amont, sur l'emplacement du futur bassin haut

Situation du projet dans le paysage lointain

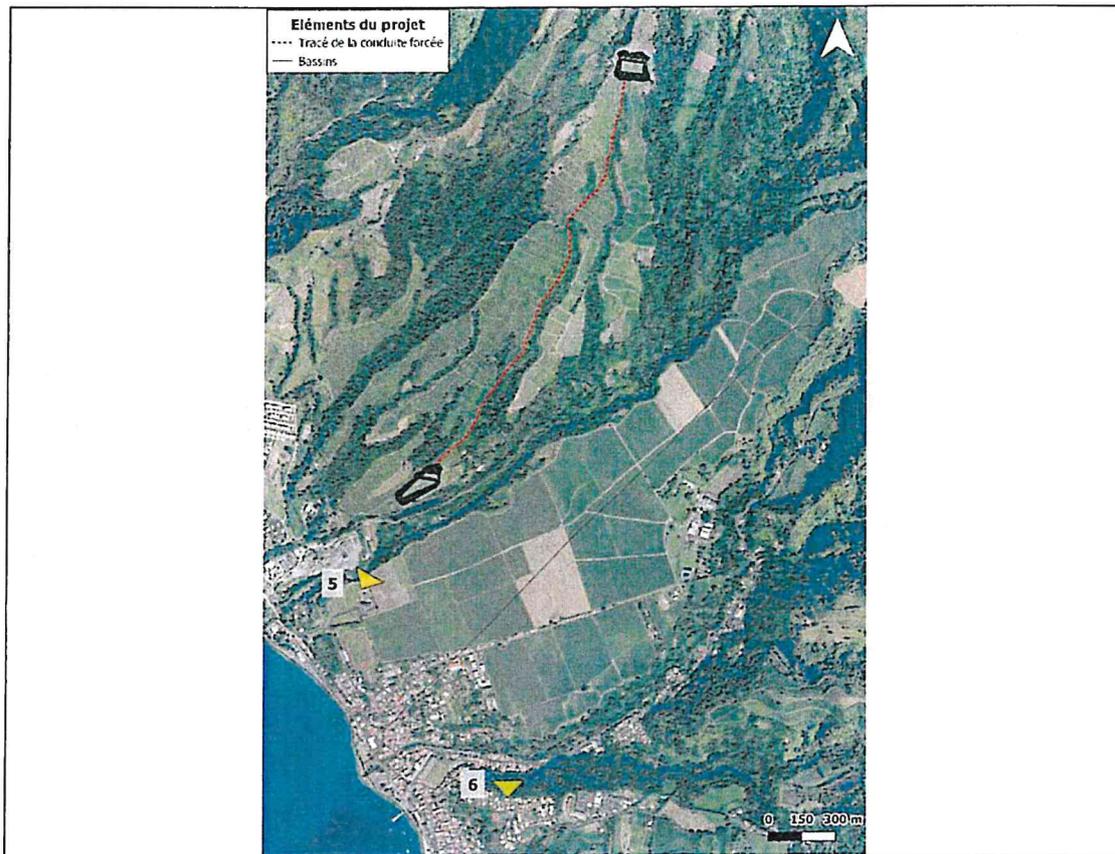




Photo 5 : Vue à environ 400 mètres au Sud-Ouest du projet

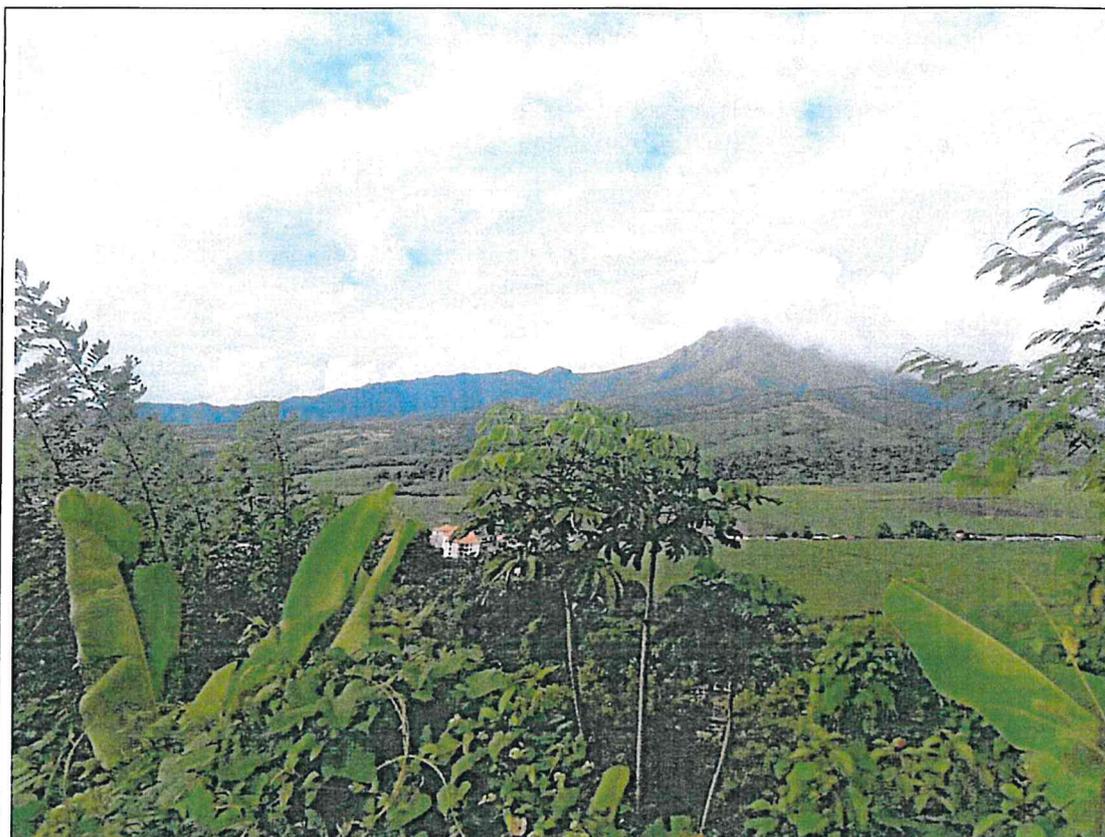


Photo 6 : Vue depuis un point haut situé dans un quartier d'habitation, à environ 1500 mètres au Sud du site du projet. La végétation limite la visibilité sur la zone du projet

Figure 3 : Ensemble des photographies du terrain, avec environnement proche et paysage lointain (Source : Antea Group)

f. Surfaces imperméabilisées et bassin versant intercepté

Les surfaces des bassins versants interceptés par le projet sont présentées dans la figure suivante et leur superficie s'élève à :

- 0,8 ha pour le bassin versant intercepté par le bassin haut
- 0,7 ha pour le bassin versant intercepté par le bassin bas

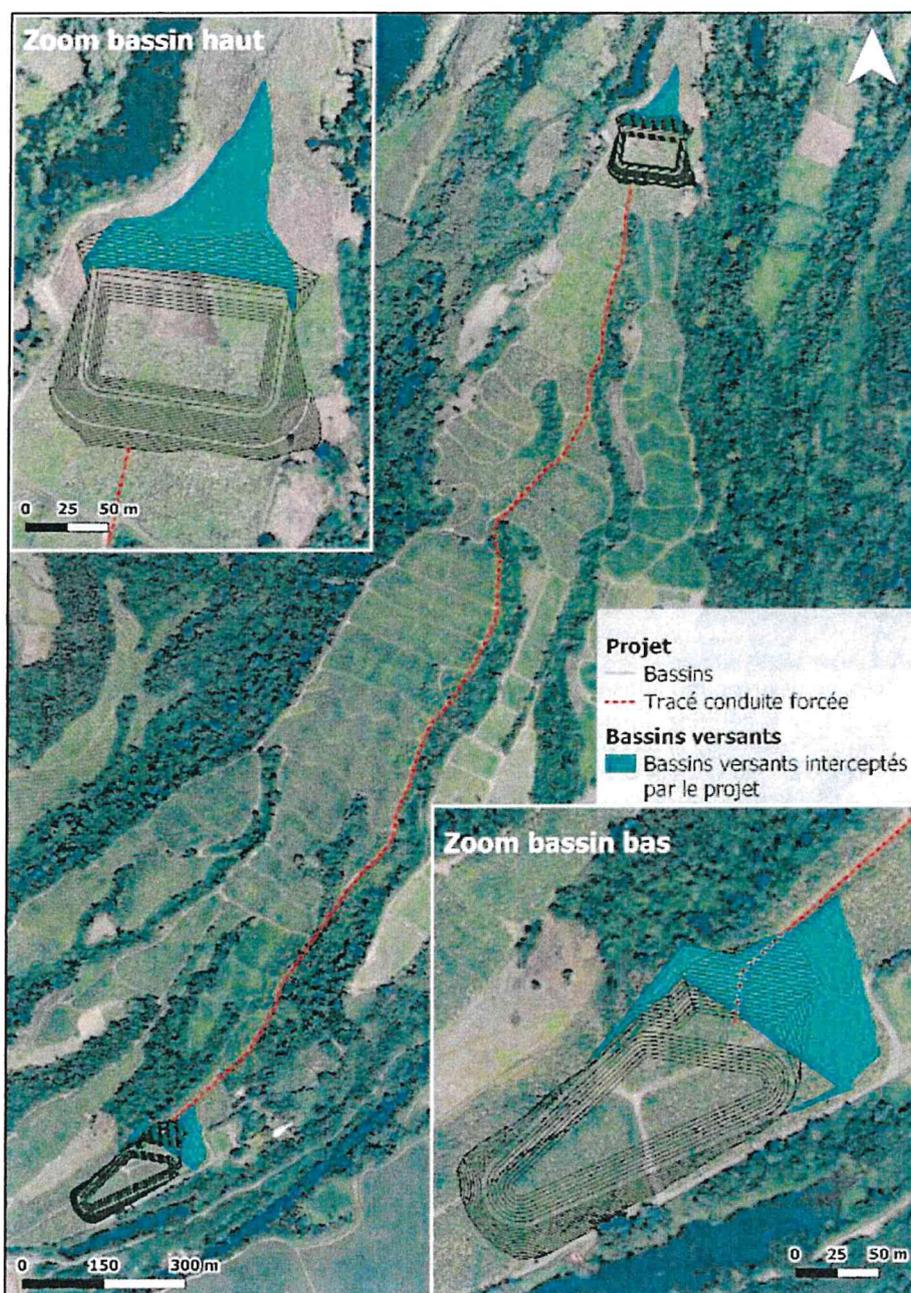


Figure 7 : Présentation des bassins versants interceptés par le projet (Source : ISL, Antea Group)

L'implantation envisagée de chaque ouvrage du site est présentée dans les figures suivantes.



Figure 5 : Localisation du bassin supérieur et marges sur l'implantation définitive (source : ISL Ingénierie)



Figure 6 : Localisation des infrastructures inférieures et marges sur l'implantation définitive (source : ISL Ingénierie)

Informations littérales relatives à 2 parcelles sur la commune : SAINT PIERRE (972).

Références de la parcelle 000 H 311

Référence cadastrale de la parcelle
Contenance cadastrale
Adresse

000 H 311

972 591 mètres carrés

**HABITATION HAUT PLAISANCE
97250 SAINT PIERRE**

Références de la parcelle 000 H 20

Référence cadastrale de la parcelle
Contenance cadastrale
Adresse

000 H 20

641 000 mètres carrés

**HABITATION HAUT PLAISANCE
97250 SAINT PIERRE**